



Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com



Article de recherche

Programme sentinelle : exemple de prévention du suicide auprès d'une population agricole en Suisse

Sentinel program: Example of suicide prevention for an agricultural population in Switzerland

S. Saillant^{a,*}, L. Michaud^b, J. Besson^c, Y. Dorogi^b

^a Département de psychiatrie générale et liaison, Centre Neuchâtelois de psychiatrie, Maladière 45, 2000 Neuchâtel, Suisse

^b Service de psychiatrie de liaison, département de psychiatrie, CHUV, Les Allières, Av. De Beaumont 23, 1011 Lausanne, Suisse

^c Service de psychiatrie communautaire, département de psychiatrie, CHUV, place Chauderon 18, 1003 Lausanne, Suisse



INFO ARTICLE

Historique de l'article :

Reçu le 17 mars 2019

Accepté le 13 octobre 2019

Disponible sur Internet le 31 janvier 2020

Mots clés :

Prévention du suicide

Formation

Population agricole

Sentinelle

RÉSUMÉ

Objectifs. – Présenter la mise sur pied d'une formation de prévention à la problématique suicidaire auprès d'une population de travailleurs du domaine agricole dans deux cantons de Suisse francophone (Vaud et Neuchâtel).

Méthodes. – Le modèle de formation repose sur un concept de mises en situation ayant pour objectif de travailler sur la posture (savoir être) des participants, en formant des « sentinelles » qui peuvent établir un lien entre les individus en souffrance et les ressources d'aide disponibles. La durée de la session de formation est d'une demi-journée, alternant entre travail en plénière et mises en situation en petits groupes.

Résultats. – Neuf sessions ont eu lieu avec 220 participants au total. Les thèmes abordés par les participants furent, d'une part, l'aspect tabou du sujet, la difficulté à en parler et la nécessité de pouvoir aborder le sujet (rompre l'isolement). Les participants ont mis en évidence la nécessité d'avoir des pairs qui servent de relais afin d'obtenir de l'aide.

Conclusions. – Compte tenu de ce groupe à risque, nous mettons en évidence une nécessité à renforcer la prévention du suicide auprès de la population agricole, avec des programmes de formation et également en améliorant l'accès aux soins de santé mentale, aspect souvent déficitaire dans le milieu rural.

© 2019 L'Encéphale, Paris. Cet article est publié en Open Access sous licence CC BY-NC-ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).

ABSTRACT

Objectives. – In the field of suicide prevention, the identification of risk groups is important, as is the training of front-line workers, to raise awareness of suicide issues. Agricultural workers represent a group at high risk of suicidal behavior due to various factors (low income of farmers, work related to climatic conditions, social isolation, poor access to primary care). The main objective of this article is to present the implementation of prevention training in suicide prevention for a population of agricultural workers in two cantons of French-speaking Switzerland (Vaud and Neuchâtel) which represent a population of about 980,000 inhabitants. The second objective is to identify the experiences of the participants in this training and their expectations.

Methods. – Suicide prevention training sessions are organized in collaboration with public health departments, agriculture departments and suicide prevention professionals. Each session is led by four trainers experienced in suicide prevention and belonging to the "Groupement Romand Prévention du Suicide" (GRPS) which manages the training and other training modules on this topic in French-speaking Switzerland. The GRPS guarantees the content of the training as well as the updating of scientific knowledge. The training model is based on a concept that alternates between brief theoretical contributions, exchanges between participants in plenary sessions and role playing in small groups. The training has two main objectives: on the one hand to work on the participants' representations of suicide and to modify their

Keywords:

Suicide prevention

Training sessions

Agricultural workers

Gatekeepers

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : stephane.saillant@cnp.ch (S. Saillant).

posture by training “sentinels”, i.e. “peers” who can establish a link between suffering individuals and the available support resources. On the other hand, to give key messages: dare to talk about the suicidal question and to not remain alone with this.

Results. – Between December 2016 and May 2018, nine sessions were held in the two cantons of Vaud and Neuchâtel with a total of 220 participants. The sessions took place in agricultural schools or buildings related to agriculture. Invited to express themselves on the theme of suicide as well as on the concept of training, agricultural workers all verbalized the importance of this issue and were often very moved when the subject was discussed. The topics addressed by the participants were the taboo aspect of the subject, the difficulty of talking about it and the need to be able to address the subject (breaking the isolation). Participants also highlighted the need for peers to act as relays for help.

Conclusions. – The sessions were highly appreciated by the organizers concerned, particularly by the public health and agricultural departments. Participants expressed their satisfaction at the opportunity to express their views on this subject, regretting that such initiatives are all too rare. Although studies highlight the difficulty of emotional expression in the agricultural field, we observed on the contrary a great facility of the participants to express their emotions in relation to the suicidal theme. We have highlighted that the issue of suicide in this population is linked to several causal factors, as is the suicidal issue more broadly. Factors specific to this population emerged from the sessions, including working conditions and difficulties related to the family environment of farmers. There is a need to strengthen suicide prevention with training programs among the agricultural population. We also note the major importance of improving access to mental health care which is often very deficient in rural areas.

© 2019 L'Encéphale, Paris. This is an open access article under the CC BY-NC-ND license (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).

1. Introduction

Le suicide est une cause importante de mortalité sur le plan international et on estime qu'environ 1 million de personnes décèdent par suicide chaque année dans le monde [1]. En 2014, plus de 1000 personnes ont mis fin à leurs jours en Suisse, représentant environ deux à trois suicides par jour [2]. Le suicide touche plusieurs groupes de professions à risque, dont les travailleurs du domaine agricole [3–5]. La problématique suicidaire dans le monde agricole est un sujet sensible et encore largement tabou. Le suicide d'agriculteurs n'est pas une problématique isolée et est étudié dans différents pays dont l'activité agricole est importante comme l'Inde, l'Angleterre et la Nouvelle-Zélande [3–5]. Les résultats concernant la prévalence de maladies mentales dans cette population sont contradictoires et aucun consensus ne se dégage actuellement [4,6–11]. Plusieurs auteurs identifient des facteurs de risque épidémiologiques spécifiques à cette population qui tendent, d'une part, à impacter la santé psychique des agriculteurs et, d'autre part, à augmenter le risque suicidaire : activité solitaire, isolement social et réseau social réduit, variabilité des conditions climatiques, faible accès aux soins psychiques, accès facilité à des armes à feu [11–22]. La récolte de données concernant cette problématique est difficile du fait que les agriculteurs consultent peu de manière générale et vivent souvent dans des régions avec un accès limité aux soins en santé mentale. Concernant le ratio de suicide entre hommes et femmes, on observe qu'il est en France de deux hommes pour une femme [5]. Les principales méthodes létales utilisées sont violentes : pendaison, armes à feu, intoxication par le monoxyde de carbone et empoisonnement [3,5,6,23]. Les domaines agricoles principalement touchés semblent être, d'une part, la production laitière et, d'autre part, la production de viande [5]. Plusieurs auteurs tentent d'identifier l'âge de survenue de décès par suicide dans cette population. Il est identifié deux groupes : premièrement l'âge moyen de 20–40 ans et deuxièmement une population plus âgée [24,25]. Finalement, des études montrent que les agriculteurs décédés par suicide ont souvent consulté des médecins de premier recours dans les mois précédents leur geste en raison de symptômes somatiques la plupart du temps [26–28].

1.1. Mesures de préventions

Dans ce contexte et suivant les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) [1], il est nécessaire

de développer des interventions de prévention spécifiques à cette population, mais qui sont difficiles à mettre en œuvre pour plusieurs raisons. À l'instar d'autres professions du secteur primaire, il existe chez les travailleurs du domaine agricole une réticence à consulter en milieu médical, a fortiori lorsqu'il s'agit de difficultés psychologiques, souvent associées à une certaine stigmatisation. En outre, l'accès aux soins psychiques n'est pas toujours garanti en raison de l'offre limitée en région rurale. Nous n'avons ainsi identifié qu'une publication scientifique récente décrivant une telle intervention par le biais de la sensibilisation des médecins de premier recours dans les régions rurales [29].

Les interventions préventives dans le domaine du risque suicidaire pour la population agricole peuvent se répartir en deux groupes : primaire (interventions socio-économiques, amélioration de l'isolement social) et secondaire (identification précoce des individus en souffrance psychique, amélioration de l'accès aux soins et de l'offre en soins psychiques) [28,30–34]. Les recommandations dans ce domaine mettent l'accent sur l'adaptation régionale des mesures de prévention du suicide [28]. Durant les interventions, les témoignages d'individus ayant vécu une souffrance suicidaire semblent apporter une plus-value en termes de renforcement des messages donnés par les professionnels du champ de la santé mentale [28,32].

1.2. « Sentinelles »

La notion de « sentinelles » est globalement une mesure efficace de prévention du suicide [35,36]. Les « réseaux sentinelles » sont issus de réflexions de santé publique au début des années 1990, notamment sous l'impulsion de l'OMS et des Nations Unies (Onu). Lorsque les programmes de formation « sentinelles » sont adaptés à des populations à risque spécifiques, les résultats semblent prometteurs [39], avec une incidence positive sur les connaissances, les compétences et les attitudes des personnes formées en termes de prévention suicidaire. À l'heure actuelle, peu d'études ont établi de liens entre la formation de sentinelles et la diminution du nombre de gestes auto infligés spécifiquement dans la population agricole bien que certaines données soient encourageantes [37,38].

Les sentinelles sont des individus (souvent des pairs) bénévoles et volontaires susceptibles d'être en contact avec les agriculteurs en détresse et de jouer un rôle de lien entre les individus en souffrance et les ressources d'aide disponibles. Les sentinelles reçoivent une information ciblée sur la prévention du suicide, mais leur rôle

n'est pas d'apporter une aide thérapeutique mais bien plus de pouvoir identifier des situations à risque et d'orienter les individus en souffrance dans le réseau de soins existant.

1.3. Objectif

L'objectif principal de cet article est de présenter la mise sur pied d'une formation de prévention à la problématique suicidaire (dans le cadre d'un programme « Sentinelle ») auprès d'une population de travailleurs du domaine agricole dans deux cantons de Suisse francophone. Nous avons également tenté d'évaluer sommairement la pertinence de celle-ci sur les professionnels ciblés.

2. Méthodes

Dans les cantons de Vaud et Neuchâtel, régions de Suisse francophone comprenant 980 000 habitants et respectivement 3680 et 796 exploitations agricoles (données 2018), la dégradation des conditions de vie et de travail des agriculteurs a conduit le gouvernement à développer une aumônerie du monde agricole avec le soutien d'institutions religieuses chrétiennes. Le nombre d'employés agricoles est de 2259 dans le canton de Neuchâtel et de 12 832 dans le canton de Vaud (données 2018). Le responsable de cette aumônerie, lui-même aumônier et ancien paysan et co-auteur de cet article, a sollicité les institutions psychiatriques publiques locales et le Groupe Romand Prévention Suicide (GRPS) [40] pour mettre sur pied une formation spécifique dans le cadre du programme « Sentinelles ». Celui-ci, inspiré du modèle « Sentinelle agricole » élaboré au Québec en 2016 [41], s'appuie sur une collaboration pluridisciplinaire entre professionnels du champ de la santé mentale, professionnels de l'agriculture et aumônerie du service de l'agriculture.

Les formations, d'une durée d'un demi-jour (3,5 heures environ), ont eu lieu entre décembre 2016 et mai 2017 dans le canton de Vaud et entre mars et mai 2018 dans le canton de Neuchâtel. Elles étaient destinées aux professionnels du domaine agricole dans son ensemble souhaitant s'inscrire dans le programme « Sentinelle » afin qu'ils puissent reconnaître et identifier les signes d'une crise suicidaire et orienter la personne en difficulté vers les ressources d'aide adéquates. Concrètement, la formation a pour objectif de sensibiliser les sentinelles à la problématique suicidaire, en encourageant les participants à l'aborder lorsqu'ils rencontrent les travailleurs agricoles dans leur activité quotidienne. Le but n'est pas que les sentinelles se rendent de manière proactive dans les exploitations agricoles dans le seul but de parler de prévention du suicide, au risque sinon de rendre probablement artificielle et peu productive la rencontre avec la personne en souffrance.

L'information initiale (sous forme de flyers) a été diffusée par courriel aux corps de métiers suivants : agriculteurs, vétérinaires, contrôleurs laitiers, contrôleurs pairs, comptables et conseillers techniques. Les invitations ont été envoyées par le service de l'agriculture et la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture pour le canton de Neuchâtel alors que pour le canton de Vaud, ce sont le service de l'agriculture ainsi que l'aumônerie agricole qui se sont chargés des invitations. L'objectif de ce mode d'invitation était la possibilité d'offrir au plus grand nombre l'opportunité de participer à cette formation. Les participants étaient ensuite invités à s'inscrire directement auprès du service de l'agriculture.

Deux messages principaux étaient délivrés :

- il est important d'oser parler de la problématique suicidaire en abordant directement le sujet ;
- il est essentiel de ne pas rester seul dans ce type de situation.

Tableau 1

Objectifs de la formation « sentinelle ».

Aborder la question suicidaire avec les personnes en souffrance
Repérer des signes de souffrance suicidaire
Redonner de l'espoir
Orienter les personnes vers les ressources d'aide
Améliorer l'accès aux soins psychiques
Permettre le lien entre les personnes en souffrance suicidaire et le réseau d'aide existant

Les objectifs spécifiques sont décrits dans le [Tableau 1](#).

L'approche repose sur le même concept pédagogique que la formation de base (2 jours) proposée par le GRPS « Faire face au risque suicidaire » [42]. L'approche socio-constructiviste permet une réelle intégration de nouvelles connaissances et d'opérer un changement en termes d'attitude des apprenants face aux implications cognitivo-affectives liés à ce sujet sensible. Elle repose ici essentiellement sur l'expérimentation qui permet de « déstabiliser » l'apprenant et ainsi d'amener le conflit socio-cognitif nécessaire aux changements. Les formations développées par le GRPS s'appuient en partie sur les recommandations développées par LivingWorks Education's ASIST (Applied Suicide Intervention Skills Training) [43].

Les éléments clés de nos modules de formation sont (tout ou en partie abordé en fonction du module) :

- la formation est assurée par des professionnels en santé mentale expérimentés dans le domaine de la formation ;
- la formation s'inscrit dans un processus évolutif notamment au travers d'évaluations ;
- offrir un cadre de formation clair, explicite, contenant, sécurisant et confidentiel ;
- aborder ses propres attitudes, représentations face au suicide et leur impact dans l'intervention ;
- amener des pistes de compréhension concernant le processus suicidaire afin de co-construire de nouvelles compétences/connaissances ;
- intégrer un modèle d'évaluation du potentiel suicidaire ;
- identifier les mesures de prévention et les ressources communautaires locales.

Compte tenu de l'aspect expérimental de ce programme de prévention, nous avons été très attentifs aux réactions et retours des participants de manière à modifier et ajuster la formation au fur et à mesure des sessions.

2.1. Déroulement de la formation

La formation est composée d'une brève introduction théorique en plénière, suivie par des mises en situation clinique avec discussions en moyen groupe (15 participants environ) et une synthèse en plénière avec tous les participants (30 participants environ) ([Tableau 2](#)). La formation se base principalement sur l'expérimentation en petits groupes et sur un travail de déconstruction des représentations et idées reçues des participants face aux idées suicidaires. Les mises en situation en petits groupes se déroulent de la manière suivante pendant environ 30 minutes : un participant joue le rôle d'un agriculteur en souffrance (selon un scénario préalablement distribué aux personnes jouant le rôle), un participant joue l'intervenant et un autre adopte un rôle d'observateur. Nous encourageons l'intervenant à endosser son propre rôle et à discuter librement avec la personne en souffrance, comme il serait amené à le faire dans son contexte professionnel. Dès la fin de la mise en situation, les 3 participants discutent entre eux pendant 5 minutes sur la mise en situation afin de partager leur expérience et de leur permettre de ventiler et réguler

Tableau 2
Déroulement de la formation.

Format	Durée	Description
Plénière	15 minutes	Question de la souffrance mentale et de la problématique suicidaire en lien avec le monde agricole en évoquant également quelques idées reçues
2 moyens groupes (2 × 15 pers.)	25 minutes	bref tour de table en mentionnant les attentes de chaque participant, suivi par une explication sur les mises en situation
5 groupes de 3 participants	35 minutes	Mises en situation
2 moyens groupes (2 × 15 pers.)	60 minutes	Restitution en moyen groupe avec ventilation des aspects émotionnels de la mise en situation et psycho-éducation sur la question suicidaire
Pause	30 minutes	
Plénière	35 minutes	Questions et échanges sur la formation
Total	200 minutes	

Tableau 3
Données.

	Canton de Vaud	Canton de Neuchâtel	Total
Population du canton	780 000	200 000	980 000
Nombre d'exploitations	3680	796	4424
Nombre d'emplois	12 832	2259	15 091
Nombre de participants	154	66	220
Nombre de sessions	6	3	9
Ratio sentinelles/travailleurs agricoles	1,2 %	2,92 %	1,45 %

leurs émotions. Puis, la discussion en moyen groupe durant une heure se fait au travers d'une restitution des vécus des mises en situation. Le partage des expériences permet aux participants de prendre conscience des enjeux de la rencontre avec une personne suicidaire et de leurs propres idées reçues et fausses représentations. C'est à partir de cette « déstabilisation cognitivo-affective » que les éléments de connaissances sont partagés et co-construits. La dernière partie de la formation se déroule en plénière de manière à effectuer une synthèse de la demi-journée. Par ailleurs, les formateurs apportent également quelques notions psycho-éducatives concernant la problématique suicidaire.

3. Résultats

Six sessions ont eu lieu dans le canton de Vaud et trois sessions dans le canton de Neuchâtel. Deux cent vingt personnes ont pris part aux neuf sessions (154 dans le canton de Vaud et 66 dans le canton de Neuchâtel), soit en moyenne 24,4 participants par session (Tableau 3). La moitié des participants était de sexe féminin.

Les participants ont rempli un formulaire d'évaluation de la formation après celle-ci et plusieurs thèmes ont été mis en évidence.

3.1. Sujet tabou et difficile

Beaucoup de participants ont évoqué le fait que la question du suicide dans la population agricole est fréquente et répandue mais que très peu d'individus n'osent aborder la question, en ne sachant pas quand, ni comment, ni à qui en parler.

3.2. Satisfaction à parler du thème

Alors que le sujet semble tabou, les participants ont souvent exprimé leur satisfaction devant l'organisation d'une telle formation. Même si le sujet a semblé émotionnellement lourd, ils ont évoqué une satisfaction à aborder le sujet et à partager une discussion « entre pairs » et avec des professionnels du champ de la santé mentale.

3.3. Nécessité de rompre l'isolement

Les commentaires à ce sujet ont été nombreux. En effet, les participants ont souhaité être moins seuls avec cette question. Il a été notamment question de savoir vers qui se tourner pour en parler lorsque la question était abordée dans leur quotidien professionnel.

3.4. Difficulté de trouver de l'aide

Une préoccupation des participants a été la difficulté rencontrée pour trouver de l'aide lorsqu'une problématique suicidaire était mise en évidence. Plusieurs aspects ont été rapportés : absence de contact avec un professionnel de la santé, manque de disponibilité des ressources existantes (soins psychiatriques notamment), méconnaissance du réseau de soins existant.

3.5. Nécessité d'avoir un relais dans le milieu agricole (pair)

Plusieurs participants ont évoqué la nécessité et la plus-value que représente l'existence d'un pair qui, connaissant particulièrement bien le milieu agricole, pourrait servir de « sentinelle » entre les agriculteurs en souffrance et les services d'aide.

3.6. Souhait d'approfondir davantage la thématique et la formation

Bien que les sessions aient été appréciées, plusieurs participants ont jugé le temps insuffisant et souhaiteraient approfondir la thématique.

3.7. Prise de conscience de la nécessité d'un lien de confiance de qualité pour aborder le sujet

Ils ont très souvent pris conscience de la nécessité d'une rencontre humaine de qualité avec la personne en crise suicidaire, pré-requis indispensable pour que l'agriculteur en souffrance soit en mesure de se livrer et d'aborder la problématique suicidaire.

Durant les discussions en moyen (environ 15 personnes) ou en grand groupe (environ 30 personnes), il a souvent été fait mention de deux éléments contribuant à l'étiologie de la problématique suicidaire chez l'agriculteur : premièrement, la concurrence importante existante entre les agriculteurs (notamment concernant les domaines et les terres agricoles) et deuxièmement les difficultés intergénérationnelles surgissant lors de la reprise d'une exploitation agricole par un enfant d'agriculteur par exemple.

Le questionnaire de satisfaction proposé aux participants Neuchâtelois (64/66) a donné de bons résultats (Fig. 1, Tableau 4).

Un test avant et après la formation a été également proposé aux participants Neuchâtelois (55/66). Les participants l'ont rempli à leur arrivée à la formation (pré-test) et après la synthèse (post-test).

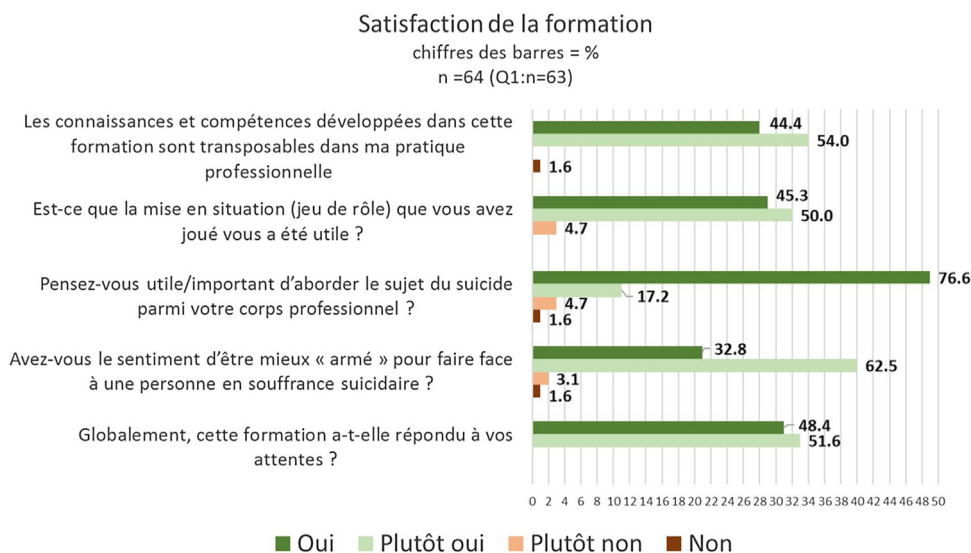


Fig. 1. Questionnaire de satisfaction.

Tableau 4
Énoncés du test (pré et post).

Énoncés	
1	Les personnes qui veulent se suicider ne donnent pas d'indication sur leur intention à leur entourage avant de le faire
2	Le geste suicidaire résulte bien d'un choix
3	Parler du suicide à quelqu'un peut l'inciter à le faire
4	Les personnes qui menacent de se suicider ne le font que pour attirer l'attention
5	Les personnes qui pensent au suicide souffrent souvent d'une maladie mentale
6	Il est conseillé de garder la confidentialité de l'information lorsqu'une personne se livre à vous

Il portait sur six énoncés pour lesquels les participants devaient se prononcer selon quatre propositions.

Hormis les énoncés 2 et 4 (Le geste suicidaire résulte bien d'un choix et Les personnes qui menacent de se suicider ne le font que pour attirer l'attention) nous notons une évolution significative (inférieure à 0,05) des quatre autres énoncés.

4. Discussion

L'effet concret de telles formations est difficile à mettre en évidence, tant les actions de prévention du suicide sont potentiellement perceptibles qu'après plusieurs mois ou années d'existence. Peu de programmes de prévention du suicide s'intéressent à ce type de population. Ce type d'interventions tend à rompre l'isolement de la population agricole.

Nous constatons que pour la grande majorité des participants à ces formations, le fait d'évoquer la thématique du suicide a été bénéfique et a mis en évidence un manque de communication à ce sujet dans cette population, voire un tabou culturel. Ils ont clairement confirmé la difficulté d'accès aux soins psychiques dans cette population et l'isolement social dont ils souffrent, à l'instar des données existantes de la littérature [12–14,16–20]. Bien que les études existantes mentionnent une difficulté d'expression du vécu émotionnel parmi la population agricole [7–10], nous avons constaté une expression émotionnelle importante de la part des participants et notamment des agriculteurs, qui ont apprécié cet espace de parole. Bien que la thématique suicidaire soit difficile à verbaliser, les participants ont clairement manifesté un intérêt à une telle démarche et se sont montrés très intéressés à en parler.

Ceci peut s'expliquer par le dispositif des mises en situations qui, via l'identification, induisent une forte charge émotionnelle et favorisent largement son expression. Par ailleurs, le fait d'être « sensibilisé » à la problématique suicidaire était possiblement une motivation à s'inscrire pour une partie des participants, qui étaient donc potentiellement confrontés à des résonances personnelles fortes (p. ex. personnes ayant souffert elles-mêmes d'une crise suicidaire ou connaissances de leur entourage qui ont présenté des idées suicidaires ou fait un geste suicidaire). Notons que le fait que les personnes « moins sensibilisées » aient pu être moins enclines à suivre la formation représente un possible biais de sélection.

Lors de certaines sessions, des participants ayant souffert dans le passé d'une problématique suicidaire ont pris la parole et ont témoigné de leur vécu, ce qui a été apprécié par les participants, cela confirmant certaines recommandations [28,32].

Enfin, bien que la baisse constante des revenus des agriculteurs et les contraintes économiques auxquelles ils doivent faire face puissent contribuer à la problématique suicidaire, cette expérience a mis en évidence que d'autres facteurs contribuent certainement de manière importante : d'une part, les difficultés transgénérationnelles engendrent fréquemment des sentiments de culpabilité qui tendent à contribuer de manière majeure à l'émergence d'idées suicidaires et, d'autre part, une rivalité (voire conflictualité) importante entre pairs semble augmenter le vécu d'isolement. L'importance de la concurrence entre agriculteurs représente peut-être un facteur limitant l'efficacité du rôle des sentinelles dans le contexte du monde agricole. En effet, le dévoilement d'une souffrance psychique à des pairs pourrait représenter potentiellement un aveu de faiblesse aux yeux des travailleurs agricoles, rendant plus vulnérable la pérennité d'une exploitation agricole. Toutes ces hypothèses restent bien entendu à confirmer ou infirmer par des études ultérieures.

Cette étude comporte plusieurs limitations. Premièrement et comme discuté ci-dessus au point 2 (méthodes), un biais de sélection est possible en lien avec l'invitation des envois par courriel, moyen de communication dont on peut faire l'hypothèse qu'il est moins utilisé par certaines catégories de travailleurs (par exemple personnes plus âgées). Deuxièmement, les participants aux sessions de formation sont hétérogènes en matière de profession et d'âge. Il est difficile d'obtenir un groupe de participants homogène. Manquant malheureusement de données sociodémographiques, ce point devrait être clairement considéré et pris en compte dans une prochaine étude. Troisièmement, il n'y a pratiquement pas

de comparaison dans la littérature existante, compte tenu du peu d'expériences similaires publiées. Troisièmement, une seule intervention de quelques heures auprès des agriculteurs est probablement insuffisante, tant nous savons que pédagogiquement des rappels sont nécessaires dans ce type de formation et compte tenu du contexte de la problématique suicidaire. Quatrièmement, il n'a pas été prévu de recontacter à distance les participants. L'absence de suivi à moyen ou long terme des participants est un point faible qui est indubitablement à améliorer dans le futur. En revanche, les formateurs sont régulièrement informés de l'évolution de la question suicidaire dans le monde agricole des deux cantons concernés, par l'intermédiaire des responsables des services de l'agriculture ou des syndicats de défense des travailleurs agricoles, qui ont participé à l'élaboration de ces formations. Nous avons par ailleurs été très récemment sollicités pour mettre sur pied des modules de « mise à niveau » pour la population agricole dans le canton de Vaud, qui seront probablement opérationnels en 2020. Cinquièmement, l'absence d'utilisation d'outils validés représente clairement une limitation concernant l'étude des effets concrets des compétences des participants à la formation concernant la question suicidaire.

Pour toutes les limitations décrites, d'autres études comparatives et notamment prospectives ultérieures sont nécessaires.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] OMS. Prévention du suicide : l'état d'urgence mondial; 2014.
- [2] Health SFOoP. National action plan: preventing suicide in Switzerland. Bern: Swiss Federal Office of Public Health; 2016. Available from: https://www.bag.admin.ch/dam/bag/en/dokumente/psychische-gesundheit/politische-auftraege/motion-ingold/bericht_suizidpr%C3%A4vention.pdf.download.pdf/Report%20Suicide%20prevention%20in%20Switzerland.pdf.
- [3] Stark C, Gibbs D, Hopkins P, et al. Suicide in farmers in Scotland. *Rural Remote Health* 2006;6(1):509.
- [4] Judd F, Jackson H, Fraser C, et al. Understanding suicide in Australian farmers. *Soc Psychiatry Psychiatr Epidemiol* 2006;41(1):1–10.
- [5] Bossard C, Santin G, Guseva Canu I. Suicide among farmers in France: occupational factors and recent trends. *J Agromedicine* 2016;21(4):310–5.
- [6] Hawton K, Fagg J, Simkin S, et al. Methods used for suicide by farmers in England and Wales. The contribution of availability and its relevance to prevention. *Br J Psychiatry* 1998;173:320–4.
- [7] Hounscombe B, Edwards RT, Hounscombe N, et al. Psychological morbidity of farmers and non-farming population: results from a UK survey. *Community Ment Health J* 2012;48(4):503–10.
- [8] Eisner C, Neal R, Scaife B. Depression and anxiety in farmers. *Primary Care Psychiatry* 1998;4:101–5.
- [9] Thomas HV, Lewis G, Thomas DR, et al. Mental health of British farmers. *Occup Environ Med* 2003;60(3):181–6.
- [10] Saarni SI, Saarni ES, Saarni H. Quality of life, work ability, and self employment: a population survey of entrepreneurs, farmers, and salary earners. *Occup Environ Med* 2008;65(2):98–103.
- [11] Roy P, Tremblay G, Oliffe JL, et al. Male farmers with mental health disorders: a scoping review. *Aust J Rural Health* 2013;21(1):3–7.
- [12] Malmberg A, Hawton K, Simkin S. A study of suicide in farmers in England and Wales. *J Psychosom Res* 1997;43(1):107–11.
- [13] Andersen K, Hawgood J, Klieve H, et al. Suicide in selected occupations in Queensland: evidence from the State suicide register. *Aust N Z J Psychiatry* 2010;44(3):243–9.
- [14] Malmberg A, Simkin S, Hawton K. Suicide in farmers. *Br J Psychiatry* 1999;175:103–5.
- [15] McShane CJ, Quirk F, Swinbourne A. Development and validation of a work stressor scale for Australian farming families. *Aust J Rural Health* 2016;24(4):238–45.
- [16] Hanigan IC, Butler CD, Kokic PN, et al. Suicide and drought in New South Wales, Australia, 1970–2007. *Proc Natl Acad Sci U S A* 2012;109(35):13950–5.
- [17] Milner AJ, Niven H, LaMontagne AD. Occupational class differences in suicide: evidence of changes over time and during the global financial crisis in Australia. *BMC Psychiatry* 2015;15:223.
- [18] Kennedy AJ, Maple MJ, McKay K, et al. Suicide and accidental death in Australia's rural farming communities: a review of the literature. *Rural Remote Health* 2014;14(1):2517.
- [19] Berry HL, Bowen K, Kjellstrom T. Climate change and mental health: a causal pathways framework. *Int J Public Health* 2010;55(2):123–32.
- [20] Page AN, Fragar LJ. Suicide in Australian farming, 1988–1997. *Aust N Z J Psychiatry* 2002;36(1):81–5.
- [21] A.À.M. The Influence of Isolation on Stress and Suicide in Rural Areas: an international comparison AU - Monk, Alison. *Rural Society* 2000;10(3):393–403.
- [22] Li Z, Page A, Martin G, et al. Attributable risk of psychiatric and socio-economic factors for suicide from individual-level, population-based studies: a systematic review. *Soc Sci Med* 2011;72(4):608–16.
- [23] Browning SR, Westneat SC, McKnight RH. Suicides among farmers in three southeastern states, 1990–1998. *J Agric Saf Health* 2008;14(4):461–72.
- [24] Kunde L, Kolves K, Kelly B, et al. Pathways to suicide in Australian farmers: a life chart analysis. *Int J Environ Res Public Health* 2017;14(4):352.
- [25] Arnautovska U, McPhedran S, De Leo D. A regional approach to understanding farmer suicide rates in Queensland. *Soc Psychiatry Psychiatr Epidemiol* 2014;49(4):593–9.
- [26] Hawton KSS, Malmberg A, et al. Suicide and stress in farmers. London: The Stationery Office; 1998.
- [27] Booth N, Briscoe M, Powell R. Suicide in the farming community: methods used and contact with health services. *Occup Environ Med* 2000;57(9):642–4.
- [28] Leitner MBW, Hobby L. Effectiveness of interventions to prevent suicide and suicidal behavior: a systematic review. *Health and Community Care*; 2008. Research Findings No.60/2008.
- [29] Kavalidou K, McPhedran S, De Leo D. Farmers' contact with health care services prior to suicide: evidence for the role of general practitioners as an intervention point. *Aust J Prim Health* 2015;21(1):102–5.
- [30] Perceval M, Kolves K, Reddy P, et al. Farmer suicides: a qualitative study from Australia. *Occup Med (Lond)* 2017;67(5):383–8.
- [31] Gunn KM, Kettler LJ, Skaczkowski GL, et al. Farmers' stress and coping in a time of drought. *Rural Remote Health* 2012;12:2071.
- [32] Jones M, Ferguson M, Walsh S, et al. Perspectives of rural health and human service practitioners following suicide prevention training programme in Australia: A thematic analysis. *Health Soc Care Community* 2018;26(3):356–63.
- [33] Gask L, Lever-Green G, Hays R. Dissemination and implementation of suicide prevention training in one Scottish region. *BMC Health Serv Res* 2008;8:246.
- [34] Sathyanarayana Rao TS, Gowda MR, Ramachandran K, et al. Prevention of farmer suicides: greater need for state role than for a mental health professional's role. *Indian J Psychiatry* 2017;59(1):3–5.
- [35] Prevention of Suicide: Guidelines for the Formulation and Implementation of National Strategies. New York: United Nations, Department of Policy Coordination & Sustainable Development; 1996.
- [36] Matthieu M, Hensley M. Gatekeeper training outcomes: enhancing the capacity of staff in substance abuse treatment programs to prevent suicide in a high risk population AU - Matthieu, Monica. *Ment Health Substance Use* 2013;6(4):274–86.
- [37] Tompkins TL, Witt J, Abraish N. Does a gatekeeper suicide prevention program work in a school setting? Evaluating training outcome and moderators of effectiveness. *Suicide Life Threat Behav* 2010;40(5):506–15.
- [38] Mishara BL, Martin N. Effects of a comprehensive police suicide prevention program. *Crisis* 2012;33(3):162–8.
- [39] Clifford AC, Doran CM, Tsey K. A systematic review of suicide prevention interventions targeting indigenous peoples in Australia, United States, Canada and New Zealand. *BMC Public Health* 2013;13:463.
- [40] GRPS. Groupe Romand Prévention Suicide [Available from: <https://preventionsuicide-romandie.ch/>].
- [41] Pelchat L, Roy F, Beaulieu D. Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – déclinaison agricole : cahier du participant, première édition, Québec. Association québécoise de prévention du suicide; 2016.
- [42] Dorogi Y. Formation continue Université de Lausanne [Available from: <http://www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/faire-face-au-risque-suicidaire/>].
- [43] LivingWorks. [Available from: <https://www.livingworks.net/>].